

et son Orateur étant venus, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la deuxième session de la vingt-sixième législature du Canada par le discours suivant:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je vous souhaite la bienvenue à la deuxième session de la vingt-sixième législature du Canada.

Il est possible, à l'heure actuelle, malgré des problèmes nombreux, de délibérer sur les affaires canadiennes et internationales dans un climat d'espoir raisonné.

Mon Gouvernement s'efforcera de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à maintenir la paix et à améliorer les rapports internationaux; à renforcer notre unité nationale grâce à un fédéralisme coopératif; à favoriser le plein emploi de la main-d'œuvre ainsi que la croissance rationnelle de notre économie; et à élargir les possibilités d'une bonne existence, qui devraient être accessibles à tous les Canadiens.

Nous songeons avec plaisir à la visite que nous rendra, l'automne prochain, Sa Majesté la Reine Élisabeth. La présence parmi nous de la Reine du Canada marquera, pour notre pays, le moment historique des conférences interprovinciales sur la Confédération; et elle fera ressortir de nouveau l'importance que nous accordons au Commonwealth, qui peut stimuler puissamment la compréhension et la collaboration dans un monde dont les parties deviennent toujours plus interdépendantes.

Nous avons récemment accueilli avec grand plaisir à Ottawa le Premier Ministre et le Ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, avec lesquels nous avons discuté fructueusement de nombreuses questions d'intérêt commun.

Depuis la fin de la dernière session du Parlement, mon Premier Ministre a visité la France et les États-Unis. Ses entretiens amicaux avec le Président de la République française vont favoriser des relations de plus en plus étroites entre la France et le Canada.

L'association unique du Canada et des États-Unis s'est trouvée symbolisée dans la signature, par le Président et le Premier Ministre, d'un accord en vertu duquel les deux pays deviennent, pour la première fois, copropriétaires de terrains, à l'endroit où sera aménagé le parc international Roosevelt-Campobello. Vous serez invités à approuver le texte législatif mettant en œuvre cet accord.

Un protocole signé au cours de la visite du Premier Ministre à Washington fera du traité du Columbia une base pour des entreprises d'un grand intérêt pour les deux pays. Cela a été rendu possible grâce aux négociations fructueuses entre mes Ministres et le Gouvernement de la Colombie-Britannique. Vous

serez priés d'examiner et d'approuver le traité du Columbia et le protocole.

Le Canada prendra part cette année à d'importantes négociations commerciales et douanières. Mes Ministres vont négocier en vue d'accroître les débouchés pour les exportations du Canada grâce à la libéralisation des échanges internationaux.

Dans la conduite des affaires extérieures, mon Gouvernement continuera à travailler à la conciliation des différends internationaux et à la recherche de mesures pratiques conduisant à un désarmement bien contrôlé. De telles mesures supposent que les moyens de défense du monde libre demeurent puissants. Mon Gouvernement soumettra à votre approbation l'énoncé d'une nouvelle politique de défense conçue pour que le Canada puisse continuer à contribuer efficacement au maintien de la paix, en collaboration avec nos alliés.

Au pays, l'économie a connu une expansion encourageante. L'emploi a augmenté à un rythme accéléré et le nombre des Canadiens en quête de travail a baissé. Toutefois, de nouveaux progrès s'imposent. Mes Ministres proposeront diverses mesures qui augmenteront encore l'emploi et élèveront le niveau de vie en renforçant et en développant les industries primaires et secondaires du Canada.

Vous serez invités à étudier un ensemble de propositions tendant à modifier la réglementation publique des chemins de fer et à faciliter l'adaptation du réseau ferroviaire aux besoins actuels et futurs.

Il vous sera soumis une mesure visant à établir des salaires minimums, des heures de travail maximums, des congés statutaires et d'autres normes de travail pour les entreprises relevant de la compétence fédérale.

Il vous sera présenté une mesure tendant à établir un régime complet de pensions à participation.

Vous serez priés d'autoriser, après consultation avec les provinces, des arrangements en vertu desquels ceux qui font des études universitaires et qui ont besoin d'une telle aide pourront obtenir des prêts sans avoir à verser d'intérêts durant leurs années d'études.

Il vous sera proposé des modifications importantes à la Loi nationale sur l'habitation.

Vous serez invités à approuver les modifications des accords fiscaux avec les provinces, dont il a été convenu lors de la conférence fédérale-provinciale de novembre dernier, qui assurent l'application du principe de la péréquation des recettes provinciales provenant des domaines d'imposition partagés. Mes ministres ont pour principe de